



Développement durable L'Agenda 21, c'est parti !



Île Nancy
Ouverture le 11 avril
www.andresy.com

andrésy 21

ensemble

L'agenda du mois



SOMMAIRE

Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine .P2
Éditorial du maireP3
Andrésy Jeunesse reçoit le label ONZ17P4
Lancement officiel de l'Agenda 21P6 et 7
Mobilisations contre les déjections caninesP8

VNF lance les travaux de la PASSE À POISSONS ...P8
Jérémie ICHOU à la Nouvelle StarP9
Hubert Petit-Phar et la danse jazz nouveau concept .P11
La Quinzaine commercialeP13
Les Amis de l'OrgueP14

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES DEUX RIVES DE SEINE
Délibération du conseil communautaire
du 23 février 2009.



Programme de l'Agence Locale Eco Construction Seine Aval : Convention d'accompagnement par le C.A.U.E. des Yvelines.

À l'unanimité, le conseil communautaire, approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de la Seine au C.A.U.E. 78, approuve la convention d'accompagnement de l'A.L.E.C. par le C.A.U.E. 78 et décide une participation volontaire et forfaitaire de 21 000eur os

au C.A.U.E. 78 au titre d'une contribution générale de son activité.

Programme de l'Agence Locale Eco Construction Seine Aval : convention d'objectifs et de moyens avec l'association Energie Solidaire.

A l'unanimité, le conseil communautaire, approuve la convention triennale avec l'association Energie Solidaire et décide de lui

octroyer une subvention 30 000 euros au titre de l'année 2009.

Subvention de clôture des activités de l'association AIDE

À l'unanimité, le conseil communautaire, a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 180 000 euros à l'Association A.I.D.E. au titre de l'année 2009 et a autorisé le président à signer toute convention permettant à la Communauté d'Agglomération de percevoir des fonds liés à la reprise de l'activité de A.I.D.E. dans le cadre du Relais Emploi Conseil de Chanteloup-les-Vignes.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, a décidé de verser l'adhésion à l'A.D.I.L. pour la période 2008 et 2009, de financer une permanence dédiée à l'accession à la propriété en cohérence avec les orientations du P.L.H., et s'est engagé à inscrire au budget primitif 2009 le montant de la cotisation déterminée par le conseil d'administration de l'association et à financer les permanences que l'A.D.I.L. effectue sur le territoire de la CA2RS.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES DEUX RIVES DE LA SEINE
Premières journées de l'Habitat Durable.



Particuliers, professionnels de l'immobilier et des entreprises labellisées « éco-artisan », la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine vous invite à participer aux premières journées de l'Habitat Durable. Ces journées seront organisées au parc des Vignes, nouvel hôtel d'entreprises situé à Chanteloup-les-Vignes. Rendez-vous le vendredi 3 avril de 14h à 18h et le samedi 4 avril de 10h à 18h. Vous pourrez ainsi rencontrer les partenaires des villes de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine qui travaillent, ensemble, sur la mise en place de l'Habitat Durable.



Le programme

Vendredi :

14h00 : présentation du partenariat pour ces journées et les actions des différents partenaires (PACT, AUDAS, service développement économique, CA2RS, ANAH)

16h00 : temps fort à destination des professionnels de l'immobilier et des entreprises sur le label éco-artisan

Samedi :

15h00 : temps fort à destination des particuliers sur « les fausses bonnes pratiques en matière d'habitat durable »

QUARTIERS FIN-D'OISE ET CENTRE-VILLE
Avec l'OPAH améliorez votre habitat !

Si vous habitez dans les quartiers de Fin-d'oise et du Centre ville et si vous êtes propriétaires de votre logement, l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat peut vous accompagner dans le subventionnement de certains travaux. La Communauté d'Agglomération et les communes ont mobilisé le PACT 78 pour vous aider dans vos démarches et bénéficier de subventions. Des Andrésiens ont déjà eu recours à ces aides. Alors, avant de commencer vos tra-

voux, renseignez-vous ! En 2009, des permanences gratuites et sans rendez-vous sont assurées. Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'aides venez avec votre avis d'imposition 2007. Les permanences de l'année 2009 auront lieu à Andrésy, dans les locaux du Service Vie sociale, les mercredis 22 avril, 3 juin, 15 juillet, 23 septembre, 3 novembre et 23 décembre 2009.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre contactez le PACT 78 au 01 39 07 82 53.



INFO

POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
MAIRIE D'ANDRÉSY	01 39 27 11 00
LA POSTE	
Courrier	01 34 01 21 20
Distribution	01 34 01 21 30
PRÉFECTURE DES YVELINES	
DE VERSAILLES	01 39 49 78 00
SOUS-PRÉFECTURE	
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	01 30 61 34 00
HÔPITAL DE POISSY/ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	01 39 27 40 50
CENTRE ANTIBRÛLURES	01 42 34 17 60
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 37 04 04
SOS MÉDECINS	01 39 58 58 58
URGENCES DENTAIRES	01 39 51 21 21
COMMISSARIAT DE POLICE	
DE CONFLANS	01 34 90 47 57
GENDARMERIE	01 39 19 79 41
POLICE MUNICIPALE	01 39 27 11 50
BRIGADE FLUVIALE	01 39 19 79 41
SNCF	08 36 35 35 35
EAU (SEFO)	01 39 70 20 00
URGENCE DÉPANNAGE GAZ	08 10 43 30 78
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	08 10 33 30 78
DROGUE / ALCOOL / TABAC	113
ENFANCE EN DIFFICULTÉ (24h/ 24)	119
FIL SANTÉ JEUNESSE	08 00 23 52 36
JEUNES VIOLENCES	
ÉCOUTE	08 00 20 22 23
SIDA INFO SERVICE	08 00 84 08 00
SOS FEMMES BATTUES	01 40 33 80 60
CROIX-ROUGE	01 39 72 59 16
FRANCE ALZHEIMER	08 11 11 21 12

RÉSIDENCE DES PERSONNES AGÉES LES « MAGNOLIAS »

Appartements disponibles pour nos Seniors.

La résidence des personnes âgées des Magnolias propose 60 logements de type studio et deux pièces pour accueillir des Seniors qui souhaitent être bien logés tout en étant sécurisés. Cette résidence n'est pas médicalisée, mais les résidents peuvent, en revan-

che, prendre leurs repas les midis et bénéficier d'animations. Des appartements sont actuellement disponibles !

Renseignements auprès du Directeur des « Magnolias », Monsieur Gérard Maignan
Té. 01 39 70 98 79.

Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

En mars 2008, vous avez réélu l'équipe que j'avais l'honneur de conduire lors des élections municipales sur un programme intitulé « Ensemble pour un développement durable » et sur une démarche annoncée, celle de l'« Agenda 21 ». Aujourd'hui, l'engagement que j'avais pris devant vous est devenu réalité. En effet, le lundi 2 mars dernier, le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur le lancement de l'« Agenda 21 » de notre ville d'Andrésey.

La construction de cet « Agenda 21 » sera celle des Andrésiens, qui avec nous, dans une concertation ouverte et organisée structureront l'avenir d'Andrésey en conciliant trois impératifs :

- l'économique, traduisant la recherche par le développement durable d'un objectif de croissance et d'efficacité économique ;

- le social, exprimant le fait que ce développement durable doit partir des besoins humains et donc répondre à un objectif d'équité sociale ;

- l'environnemental, signifiant que l'objectif de développement durable doit contribuer à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et préserver les ressources pour le long terme.

Je suis aujourd'hui fier de savoir que notre ville entre dans cet Agenda « Andrésey 21 » symbolisé par le pictogramme que vous pourrez découvrir au cœur de notre dossier, consacré au lancement de cette démarche et qui ponctuera l'ensemble des actions menées dans ce cadre. Notre volonté d'action dans le cadre du développement durable a été immédiatement concrétisée lors du même Conseil municipal par le vote à l'unanimité de la Charte de la Biodiversité proposée par le Conseil Régional d'Ile de France.

La réussite d'« Andrésey 21 » sera fortement liée à l'adhésion des Andrésiens à cette volonté commune de réflexion et de mise en commun des idées et des volontés. Je vous invite d'ores-et-déjà à participer le plus nombreux possible aux activités qui seront organisées lors de la Semaine Nationale du développement durable du 1er au 7 avril. Preuve de la volonté collective de la Municipalité, ce sont les Agents de la ville, avec en particulier les Responsables des Services, qui ont proposés et qui animeront l'ensemble des événements offerts, à cette occasion, aux Andrésiens.

Ajoutons d'autre part qu'Andrésey s'inscrit de même concrètement dans l'air du développement Durable avec la construction de la Passe à Poissons, désormais engagée par VNF (Voies Navigables de France). Cette rivière artificielle a été conçue dans le cadre des lois ... afin de permettre aux poissons de remonter le fleuve. Son positionnement au cœur du Parc naturel de l'Île Nancy a été particulièrement étudié afin d'en faire un attrait supplémentaire pédagogique et touristique pour Andrésey.

Sachez enfin que notre volonté va aussi dans le sens du progrès technique et du redéploiement de l'activité économique, de l'emploi actuellement, durement touchées sur notre territoire de notre Seine Aval.

C'est ainsi que je réaffirme mon soutien et celui du Conseil municipal qui s'est dans sa très grande majorité s'est prononcé favorable au projet « Yvelines F1 - Vallée de l'automobile » porté par le Conseil général des Yvelines. Le développement économique fait parti des trois piliers du développement durable et c'est dans ce sens qu'il faut accompagner cette ambition pour notre territoire. Je vous invite donc, chères Andrésiennes, chers Andrésiens, à soutenir le projet du Conseil général des Yvelines en vous inscrivant sur le site internet, www.yvelinesf1.fr.

Monsieur Hugues RIBAUT
maire d'Andrésey

Conseiller Général des Yvelines

Vice-président de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine

DÉCHETS VERTS

Ramassage le vendredi matin

Depuis le 6 mars dernier, les Andrésiens habitant en pavillons peuvent faire ramasser leurs déchets verts chaque vendredi matin. Rappelons qu'il est conseillé de stocker vos déchets verts dans les anciennes poubelles non-utilisées pour le tri-sélectif où dans des sacs en papiers préalablement distribués. Attention, il est demandé aux Andrésiens concernés de sortir leurs déchets verts sur le trottoir, le jeudi soir, soit la veille du ramassage.

ACCUEILS DE LOISIRS - ACTIVITÉS VACANCES D'HIVER

Un voyage vers les étoiles



1969-2009, il y a 40 ans que Neil Armstrong foulait pour la première fois le sol de la Lune. A Andrésy cette année étant placée sous le signe de l'Espace, trente huit petits Andrésiens âgés de 3 à 5 ans ont eu la

chance, dans le cadre des activités proposées par le Centre de loisirs pendant les vacances d'hiver, d'aller visiter le Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget. Accompagnés de leurs huit animateurs, ils ont successivement découvert : le hall Saint-Exupéry avec les débuts du transport commercial, l'oiseau Canari, le Point d'Interrogation, le Concorde, un Boeing 747, les avions de l'armée de l'air avec le Mystère IV, le Mirage 2000, les hélicoptères, les prototypes français avec le Triton, le Mirage III-V. Ils ont aussi eu la chance d'admirer les fusées Ariane I et Ariane V qui ont été construites à quelques kilomètres d'Andrésy, dans le centre EADS des Mureaux. Enfin, leur remontée dans le temps s'est terminée avec les débuts de l'aviation et les fabuleuses histoires des premiers vols français.

POINT INFO JEUNESSE [13-25ANS]
Comment trouver un job d'été !



C'est le moment de trouver votre job d'été ! Rendez-vous aux Journées jobs d'été les mardi 24 et mercredi 25 mars 2009. Ces jour-

nées organisées par le Pôle emploi Tolbiac, le CIDJ et en partenariat avec le Haut commissaire à la jeunesse, permettent de découvrir des milliers d'offres en France et en Europe, dans tous les secteurs, ainsi que dans l'animation et le sport.

Rendez-vous à Paris :
Les 24 et 25 mars 2009, de 9h à 17h,
A la Cité des sciences et de l'industrie.
(le PIJ propose de vous aider à préparer votre CV).

D'autre part, le Point Info Jeunesse d'Andrésy vous donne Rendez-vous du 14 au 16 avril 2009 pour son opération Jobs d'été.

Renseignements au 01 39 74 78 32.

ANDRÉSY JEUNESSE
Un voyage en Europe pour les 11/17 ans

La Ville souhaite envoyer tous les ans une vingtaine de jeunes Andrésiens à la découverte d'une capitale européenne, de sa culture, de la façon de vivre de ses habitants... Cette année c'est Bruxelles, ses quartiers vivants et sympas, son parlement européen, ses frites, ses soirées, etc. Le Service Jeunesse de la Ville vous préparera la liste de toutes les possibilités pour qu'une fois inscrit vous établissiez un programme riche et varié de vacances, que vous pourrez présenter à vos familles... Inscriptions à partir du Samedi 21 Mars au Service Jeunesse. Tarif : 160€/jeune (possibilité de paiement en trois fois, aide CE et CCAS possible, chèques vacances, etc.).

Renseignements au 01 39 74 77 51.

TREMLIN MUSIQUE AMPLIFIÉE
ENHANCER » PARRAIN DU TREMLIN ROCK



Le Service municipal « Andrésy Jeunesse » organise son tremplin de Musique Amplifiée le 25 avril 2009, de 17h à 21h, à l'Espace Julien-Green d'Andrésy. Le jury sera présidé par le groupe andrésien « Enhancer ». Les groupes qui souhaitent participer à cet événement doivent s'inscrire en envoyant leur candidature (démos ou liens MySpace, écrits de présentation, contacts et fiches techniques).

Contacts : Erwan ou Hicham au 01 39 74 77 51

SAMEDI 28 MARS 2009
Tous les enfants dans « L'Espace » lors du Carnaval



La préparation du carnaval a débuté, lors des dernières vacances scolaires, dans les centres de loisirs maternels et élémentaires de la ville. Près d'une centaine d'enfants ont fabriqué le soleil, un système solaire, des navettes spatiales et des fresques sur l'espace, le tout encadré par une douzaine d'animateurs de la ville. Un rendez-vous annuel qui donne aux enfants l'occasion de travailler dès le mois de septembre sur un fil conducteur, en l'occurrence l'espace cette année et, qui leur permet aussi de se lancer dans un projet concret. N'oublions pas non plus que le bonhomme carnaval est fabriqué par les enfants dans les différents accueils périscolaires des écoles de la ville, ainsi tous participent vraiment à la création de leur propre carnaval. N'hésitez pas à venir en famille pour défiler lors de ce carnaval si sympathique dans les rues d'Andrésy. Ce sont les enfants qui vous invitent à y participer puisqu'ils ont créé, une nouvelle fois, cette année l'affiche que vous avez découvert sur les différents panneaux de la ville. Le carnaval, le samedi 28 mars 2009 : départ devant l'accueil de loisirs "Les petits princes" à 15 heures avec une arrivée devant l'Espace Julien-Green à 16h30

Le comité de suivi des accueils périscolaires

Une nouveauté proposée par le service Vie scolaire ! Vous êtes de nombreux parents à confier chaque jour vos enfants aux animateurs de la ville d'Andrésy. Comme vous ne connaissez pas forcément le mode de fonctionnement des accueils périscolaires, Marie-Françoise Perroto, maire-adjoint délégué à l'« Enfance, Adolescence et Vie scolaire » a décidé de créer un comité de suivi (regroupant les parents, les enseignants, le personnel municipal et les élus). Les enfants ou les parents pourront poser, entre autres, leurs questions sur l'encadrement, la sécurité, la communication. Une première réunion a déjà eu lieu le 10 février et elle se renouvellera chaque trimestre. Rappelons que 400 enfants sont encadrés chaque jours par 40 animateurs de 7h à 8h30 puis de 11h20 à 13h20 et le soir de 16h30 à 19h dans les accueils périscolaires situés dans les différentes écoles de la ville.

ACCUEIL 11/17 ANS

Super vacances d'hiver

L'équipe d'animation jeunesse a accueilli 60 collégiens par jour pour leur proposer des animations sportives (Water polo, Futsal, Boxe Thaï, Paint-ball, Street Hockey), culturelles, de découverte ou de création (Tuning Show, Salon de l'Agriculture, French Manucure, Jeux Réseau, Cluedo, Création bijoux) et des soirées (VIP, Cinéma, One Man Show). Rendez-vous mi-avril pour la prochaine session de vacances (le programme arrivera directement dans vos boîtes aux lettres).



DERNIÈRE MINUTE

Andrésy Jeunesse reçoit le label « onz17 accueil »

Une belle récompense pour le travail accompli par les équipes d'animateurs d'Andrésy Jeunesse et par leurs élus, Marie-François Perroto, maire-adjoint délégué « Enfance, Adolescence et Vie scolaire » et Jean-Pierre Dos Santos, Conseiller municipal délégué à la « Jeunesse ». En effet la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports vient d'attribuer officiellement le label « accueil onz17 » à l'Espace Jeune de notre commune.



OPTIQUE EN VUE
 SOYEZ TOUJOURS EN VUE

Zenka, Armani, Ray-Ban : les nouvelles collections sont arrivées !



4, rue du G^{ral} Leclerc • 78570 ANDRÉSY
 01 39 74 22 07 • optique-en-vue@wanadoo.fr

corea ENTREPRISE à votre service depuis plus de 30 ANS

Certifiée QUALIBAT Engagement Qualité d'après la Norme ISO 9001 - 2000
 Certification d'Identité Professionnelle Patrimoine

Ravalement tous types 2131
 Etanchéité de façades 2421 3431
 Isolation extérieure 2131
 Décor intérieur - Peintures 6112
 Maçonnerie - Agrandissement 2111 2141






2, rue Claude-Léonège
 78700 CONFLANS
 Fax : 01 39 72 54 55

01 39 72 81 71

CONFLANS AMBULANCES

01 34 90 02 22



TOUTES DISTANCES
 Ambulances et véhicules sanitaires légers climatisés

Traitements - Rayons - Hémodialyse
 Rééducation - Consultations - Maternité

Z.A. Les Boutries, 4, rue Vermont • Conflans
 Fax : 01 34 90 09 52

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement officiel de l'Agenda 21.

Le lundi 2 mars, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, devant 250 Andrésiens réunis à l'Espace Julien Green, le lancement officiel de la démarche d'Agenda 21 local. Une soirée qui s'est conclue par la diffusion du film d'Al Gore « Une vérité qui dérange ». Un acte important pour l'avenir d'Andrésey qui mobilisera l'ensemble de notre population.



Se déplacer autrement, préserver le milieu de vie, accroître les solidarités, développer une ville pour tous, instaurer une nouvelle manière de travailler ensemble, tels sont les engagements pris en mars 2008 par la majorité municipale, qui s'était engagée sur ces axes selon le slogan « Ensemble pour un Développement Durable ». Cette démarche importante rythmera la vie de notre ville et

de nos concitoyens pendant les prochaines années, ponctuée par une véritable concertation (réunions de proximité, questionnaire, tables de discussion...). Conscient du désengagement des jeunes et des populations en général pour la chose publique, la Ville d'Andrésey a décidé de se lancer sur une longue route, celle de développer une nouvelle manière de voir la Ville, de la gérer et de la

vivre par une action ouverte à la réflexion de tous. « Nous sommes à un point important dans nos engagements pris en mars 2008 que nous avons exprimés lors de la campagne des élections municipales, explique Hugues Ribault, Maire d'Andrésey. Nous avons tout de suite montré notre volonté avec la nomination d'un Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement Durable' en la personne de Virginie Muneret, puis dans la même logique, nous avons recruté Delphine Menanteau, chargée de mission « Développement Durable ». Notre objectif est de sensibiliser et d'agir par la concertation et nous avons souhaité marquer l'événement par un Conseil Municipal ouvert au public pour symboliser cet acte important de lancement de l'Agenda 21. Le premier acte concret s'est traduit, à cette occasion, par la signature de la Charte Régionale de la biodiversité et des milieux naturels ».

Des actions déjà concrètes

Même si la Ville développe quotidiennement des actions déjà comprises dans les prérogatives du développement durable, le premier exemple concret se traduira par la mise en place, dès le mois de juin prochain d'un logiciel de co-voiturage, permettant aux Andrésiens de pouvoir trouver des moyens de se déplacer collectivement sur leur lieu de travail. L'aspect solidarité se fera notamment dans la déclinaison andrétienne de l'OPAH du futur Plan Local de l'Habitat, avec la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine.

Delphine Menanteau, Chargée de mission « développement durable »



En relation directe avec la Directrice Générale des Services, le Maire-adjoint à l'« Urbanisme et Développement Durable » et Christophe Bizot, conseiller municipal,

elle doit mettre en place des lieux de réflexions, des animations... aussi bien avec les services municipaux et les élus, qu'avec les entreprises, les associations, les partenaires sociaux et la population. « C'est après avoir suivi plusieurs années de formation en 'Aménagement & Développement Local' que j'ai découvert le développement durable, explique Delphine Menanteau. Mon objectif est de faire aboutir l'Agenda 21 de la Ville d'Andrésey en 2011, mais avant j'ai aussi la responsabilité de gérer le budget du service nouvellement fondé, d'accompagner la mise en œuvre d'actions et de projets de développement durable, d'organiser et de gérer la bonne conduite du processus et des instances de pilotages de l'Agenda 21». L'ensemble de ces actions se mettra en place en réseau avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général des Yvelines et la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine.



« Andrésey 21 », un pictogramme symbole de notre volonté.

Voici un pictogramme ludique pour les grands et les petits. Vous pourrez le retrouver sur l'ensemble des supports de communication liés à la démarche Agenda 21. Ce pictogramme représente, par ses couleurs et sa forme, l'Hautil, la Seine et notre commune; quant à l'aspect stylisé du visage type « packman », il permettra aux enfants et adolescents de se l'approprier.

« La réussite de notre Agenda 21 dépendra de la mobilisation des Andrésiens ».



Infos@andresy.com : Pouvez-vous nous expliquer, en quelques mots, les points forts de l'agenda 21 d'Andresy?

Virginie Muneret - Maire-adjoint

L'Agenda 21 signifie programme d'actions pour le 21^e siècle. Dans cet esprit et au vu du contexte économique actuel, à la différence de certaines communes, nous n'avons pas voulu construire uniquement un agenda 21 environnemental. A l'unanimité du conseil municipal, nous avons fait le choix d'appuyer notre démarche sur les **3 piliers** du développement durable : **l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement.**

Infos@andresy.com : Quelle sera la méthode pour parvenir à ce programme ?

V.M : La démarche pour aboutir à l'Agenda 21 fait l'objet d'un cadrage méthodologique, établi, selon une démarche de projet (diagnostic partagé, stratégie, actions). Celle-ci sera appliquée aussi bien en interne, dans l'objectif d'une ville exemplaire (limitation de l'utilisation de papiers, critères environnementaux et sociaux dans les marchés

publics, formation du personnel aux gestes de Développement Durable...), qu'au territoire. Cette conduite de projet sera organisée par notre chargée de mission qui sera accompagnée par l'expertise d'un cabinet, dès l'automne prochain. **Les réunions de quartiers deviendront des « réunions de quartiers 21 »**, en partenariat avec Guy Briault, maire-adjoint délégué à la « Vie des Quartiers ». Elles permettront de « partager » le diagnostic. Celui-ci devrait voir le jour au printemps 2010. Il aboutira à une stratégie opérationnelle de développement durable, qui sera traduite par un programme d'actions publié, au cours du premier semestre 2011. **Il fera ensuite l'objet d'évaluations continues et de réajustements permanents.** La mise en œuvre de l'Agenda 21 s'appuiera sur deux organes : le Comité technique, composé des chefs de services de la ville et par le Comité de Pilotage ou Groupe de Travail et de Concertation (GTC), composé des Elus de l'ensemble des groupes représentés au Conseil Municipal et des experts en la matière.

Infos@andresy.com : Quels seront les premiers actes concrets de sensibilisation ?

V.M : Nous allons suivre les programmes nationaux comme la Semaine du

Développement Durable, la Semaine Nationale de la Réduction des Déchets, la Semaine du Goût et la Semaine Européenne de la Mobilité Durable pour mobiliser l'ensemble des andrésiens sur ce sujet. Nous avons, déjà, par ailleurs, dans certains de nos projets, pris en compte le Développement Durable, notamment avec la mise en place de navettes gratuites pour les Ados et les Seniors (faciliter l'accessibilité), par la participation active de la ville dans des opérations décentralisées avec Korgom au Niger, par exemple ou encore par des actions type « ville propre » etc.

Infos@andresy.com : Enfin, comment voyez-vous votre mission de délégué au Développement Durable et l'application de cet Agenda 21 ?

V.M : Je suis, à la fois, très honorée que le Maire m'est confié la mise en œuvre d'une démarche de Développement Durable mais j'ai, dans le même temps, conscience de la lourde responsabilité qui m'incombe dans cette nouvelle mission transversale que je devrai partager avec mes collègues et les agents municipaux. Néanmoins, je tiens, tout de suite, à préciser, que **la réussite de cet Agenda 21 se fera uniquement si l'ensemble des Andrésiens se mobilise** et c'est la condition sine qua none. Je souhaite, pour Andresy, un Agenda 21 responsable et pragmatique. Il devra améliorer notre quotidien et surtout celui de nos enfants grâce au changement de nos comportements.

Du 1^{er} au 7 avril 2009

La Semaine du développement durable à Andrésy : La consommation durable

Du concret pour toutes les générations, la Ville d'Andrésy vous proposera des manifestations qui se veulent populaires et ludiques pour que chacun puisse s'investir dans la démarche Agenda 21.

Voici le programme proposé par le groupe de travail des agents de la Ville dédié :

Pour les 6-12 ans, des accueils de loisirs :

Jeu de l'oie géant

Jeu de basket-tri

Jeu de piste à partir de l'exposition Eco-emballage

Mercredi 1^{er} avril, de 10h à 12h et de 14h à 16h
Parking et hall de l'hôtel de ville

Animations dans les accueils périscolaires avec le jeu du 'Détri-tout' Toute la semaine
Ateliers d'animation sur la péniche de "Vive la Seine"

Mercredi 8 avril.

Sur inscriptions au 01 39 27 11 21

Pour les 11-17 ans d'Andrésy jeunesse :

Information, documentation et animations autour du développement durable notamment avec la malette 'Roule Ta Boule' au Point Info Jeunesse et en cyber base.

Ouvert toute la semaine

A noter, une projection vidéo du film d'Al Gore "Une vérité qui dérange" le mercredi soir de 17h à 19h.



Tous publics :

Un **stand** où vous trouverez informations, documentations et un quizz pour tester vos connaissances. **Itinérant**, ce stand ira à votre rencontre dans les quartiers :

Mercredi 1^{er} avril : Place du marché de 9h30 à 12h

Jeudi 2 avril : Franprix, de 10h à 16h.

Vendredi 3 avril : Centre commercial des Charvaux, de 10 h à 16h.

Lundi 6 avril, au grand Casino, quartier gare - Gaudines, de 10h à 16h.

Exposition sur les déchets d'Eco-emballage
Hall de l'hôtel de ville

Ouverte au public du lundi 30 mars au 10 avril (sauf le week-end) de 9h à 17h.

Exposition 'Passez au durable !'
Hall de la Résidence pour Personnes Agées
Ouverte au public du 1^{er} au 10 avril 2009.
De 9h à 19h

ANDRÉSY VILLE PROPRE**Mobilisation pour une ville sans crottes.**

Voici une véritable action concrète de développement durable ! La première journée «AndréSY ville propre » a été organisée par la ville d'AndréSY. Une action coordonnée par Alain Mazagol, maire-adjoint délégué aux « Travaux, Espaces verts, Embellissement et Propreté de la ville », qui avait pour but de sensibiliser les propriétaires de chiens à

ramasser les déjections canines de leur fidèle compagnon. « La lutte contre cette nuisance était un des engagements que nous avons pris devant les AndréSIens lors de la dernière campagne des élections municipales, explique Alain Mazagol. Il faut absolument que chaque citoyen s'habitue à ramasser à l'aide de gants et de sacs, les crottes de son animal ». Des habitants de la ville se sont joints à cette initiative citoyenne. En petits groupes, ils se sont déplacés sur les berges de Seine afin de planter des petits piquets, véritable signalétique des crottes qui se multiplient dans nos parcs et sur nos voiries. Des échanges directs entre bénévoles et AndréSIens propriétaires de chiens se sont aussi déroulés dans une ambiance des plus cordiales. « Il faut que les crottes disparaissent des lieux publics, s'exclame un AndréSIen présent lors de cette première journée de sensibilisation.

Les habitants doivent prendre conscience que c'est un véritable problème d'hygiène qui se pose au final ». Une prise de conscience s'impose !

Actions mais aussi répression

Alors pour traduire cette volonté, de nombreuses actions vont se multiplier. Alain Mazagol travaille aussi en partenariat avec Marie-Françoise Perroto, maire-adjoint délégué à l'« Enfance, Adolescence et Vie scolaire » pour que les jeunes de nos écoles soient mobilisés sur cet acte civique. Une campagne d'affichage a parallèlement été lancée dans toute la ville et un bilan sera dressé dans quatre mois. Attention ! Si les comportements ne changent pas, la ville pourrait avoir recours à la verbalisation. Un conseil pour terminer, n'oubliez pas de prendre votre sac en plastique lorsque vous sortez avec votre chien ! **La même opération se reproduira cette fois, le samedi 4 avril 2009, avec les enfants des écoles d'AndréSY. Rendez-vous à 10h face à l'espace Saint-Exupéry.**

DÉVELOPPEMENT DURABLE**VNF lance les travaux de la passe à poissons.**

VNF a décidé de créer une passe à poissons de type « rivière artificielle » au droit du barrage d'AndréSY. Les travaux débutent actuellement et ils sont prévus jusqu'à la fin de cette année. L'accessibilité au chantier se fera uniquement sur voie d'eau. Ce projet longuement et largement concerté avec la ville d'AndréSY, entre parfaitement dans la volonté de développement durable de la ville et de son ambition de préservation de l'environnement. La ville a d'ailleurs délégué sur ce sujet Jean-Michel Lapios, ornithologue-conseil, qui suivra attentivement l'évolution des travaux. Voici les détails de ce projet important qui entre dans une stratégie globale de développement environnemental et touristique d'AndréSY. Rappelons que VNF est le seul maître d'ouvrage de cette opération.



Le choix d'une passe à poissons de type rustique au lieu d'une passe à poissons à bassins successifs à fente verticale en génie civil a été fait compte tenu de l'intérêt écologique de ce type de passe à poissons et compte tenu des terrains libres sur l'île pour accueillir cet ouvrage. Le principe de fonctionnement est le suivant : il s'agit d'attirer les poissons à l'aval du barrage et de les inciter à passer par une voie d'eau artificielle qui permet de remonter la chute du barrage.

Pourquoi une passe à poissons ?

La Seine fut jusqu'au siècle dernier un grand fleuve à migrateurs qui faisait vivre de nombreux pêcheurs professionnels. Le saumon, l'alose et même l'esturgeon traversaient Paris, remontaient aux sources pour frayer, puis faisaient le chemin inverse pour rejoindre la mer. Pour de

nombreuses raisons, ce cycle naturel a été interrompu. L'une des principales causes de disparition des poissons migrateurs dans le bassin de la Seine a été la multiplication des barrages, principalement destinés à la navigation commerciale. Conformément à la réglementation en vigueur, la passe à poissons d'AndréSY constituera le premier ouvrage de rétablissement de la circulation des poissons construit par Voies Navigables de France sur la Seine à l'aval de Paris.

Une rivière artificielle

Le dimensionnement d'un tel ouvrage est directement conditionné par les contraintes hydrauliques nécessaires à son efficacité (débit attractif et franchissabilité). Sa longueur totale est d'environ 180 m pour une largeur de 10 m. L'énergie dans la rivière est dissipée par une

série de 14 chutes espacées de 13 m et décalées de 20 cm en altitude. L'espacement de 13 m entre les seuils permet d'obtenir un volume correct pour la dissipation d'énergie compte tenu de la disposition alternée des échancrures. Les chutes sont concentrées au niveau de seuils échancrés alternés symétriquement réalisés en enrochements.

Des aménagements souhaités par la ville d'AndréSY

Le site utilisé pour la réalisation de la passe à poissons est un site boisé, très apprécié des habitants d'AndréSY qui le fréquentent du début avril à la fin du mois de novembre. La passe à poissons a fait l'objet d'un projet d'aménagement paysager en concertation entre VNF et la commune d'AndréSY afin de préserver le caractère de Parc naturel de l'île Nancy et d'intégrer au mieux la passe à poissons et les vannes de régulation dans cet environnement. L'aménagement paysager a retenu l'utilisation de techniques végétales pour protéger les berges de la passe à poissons : plantes aquatiques permettant de tenir les berges et de les protéger contre l'érosion. La surface totale a été évaluée à 9 600 m² environ, au droit du barrage. La surface occupée par la passe à poissons est de l'ordre de 2 600 m². Les 7 000 m² restants seront replantés et aménagés. Ainsi, l'aménagement proposé devrait permettre de recréer une succession naturelle de milieux (tant longitudinalement que transversalement, avec les successions classiques : banc de graviers - hélrophytes - saulaie buissonnante - saulaie arborée et ripisylve évoluée), tels que l'on pourrait les rencontrer sur un bras-mort de la Seine. Afin de maintenir un cheminement de promenade intéressant sur l'île, un sentier piétonnier est prévu sur les deux rives de la passe à poissons, qui se raccordera sur les chemins existants, grâce à la mise en place de deux passerelles piétonnières dont une écologique.

LES ANDRÉSIENS ONT DU TALENT

Jérémie Ichou dans l'aventure « Nouvelle Star »

A 19 ans, Jérémie Ichou est déjà auteur, compositeur et interprète. L'Andrésien nous raconte aujourd'hui son aventure, celle de la « Nouvelle Star », vous reconnaîtrez certainement le visage d'un jeune homme ambitieux qui garde la tête sur les épaules et qui s'était produit au Chalet de Denouval en novembre dernier grâce à « Andrésy Jeunesse ».



Infos@andresy.com : Comment avez-vous débuté la musique et la chanson ?

Jérémie Ichou - auteur-compositeur-interprète : J'ai toujours baigné dans la musique sous l'influence de mon père et de mon oncle. J'ai débuté par le piano, mais je ne suis pas du tout fan du solfège. Quand je veux apprendre, je m'isole dans ma chambre et je

travaille à l'oreille. J'ai utilisé cette méthode pour l'apprentissage de la guitare, j'ai acheté la première l'année dernière et je me suis fixé comme objectif de savoir jouer avant l'été. J'ai gagné mon pari. J'ai eu un déclic et j'ai commencé vraiment à trouver ma personnalité. Résultat j'ai pu faire mon premier spectacle en public à Andrésy, au Chalet de Denouval le 22 novembre dernier devant 250 spectateurs. Mes influences viennent de la soul, du pop, du jazz et mes principales références sont Michel Jonasz, Steeve Wonder et Marvin Gaye.

Infos@andresy.com : Cette année vous avez décidé de tenter l'aventure de la « Nouvelle Star », vous vous sentiez prêt ?

J.I : En fait c'est la troisième fois que je tente ma chance à la « Nouvelle Star » et je passe un palier supplémentaire à chaque fois. Je savais qu'il allait se passer quelque chose. Pré-casting, passage devant le jury et cette année

qualification pour les trois épreuves du Théâtre, cela m'a une nouvelle fois donné plus d'assurance et je sais, après avoir discuté avec André Manoukian, que je dois encore acquérir un peu de style et de maturité pour y arriver. Je suis déjà très heureux d'être arrivé parmi les 35 derniers, sur 25 000 candidats au départ. Effectivement je ne suis pas qualifié pour les primes mais c'est une expérience exceptionnelle, en plus toutes les critiques que j'ai pu avoir sont positives et donc encourageantes.

Infos@andresy.com : La confrontation avec le jury n'a pas toujours été simple ?

J.I : Le contexte n'est pas facile, il y a du stress, beaucoup d'attente, mais l'ambiance entre les concurrents est vraiment sympa. Alors quand vient le passage devant le jury, on lâche tout. Après la première chanson, Sinclair et André Manoukian ont voté pour moi, Lio et Philippe Manœuvre ont dit non. J'ai eu donc le droit à une deuxième chanson. À ce moment là, Philippe Manœuvre s'énerve et veut que je parte. J'ai résisté, j'ai chanté et j'ai gagné ma qualification. Après, pour les trois jours d'épreuve au Théâtre, je ne suis pas passé très loin puisque les trois épreuves se sont bien passées mais il me manquait encore ce petit plus que j'aurai certainement l'année prochaine.

LES ANDRÉSIENS ONT DU TALENT

Eléonore Kaplan, une jeune virtuose.

La mélodie du bonheur n'est pas un vain mot pour Eléonore Kaplan. L'Andrésienne n'a que 7 ans et demi et elle a déjà été détectée par les professionnels du piano. Preuve en est, la jeune fille vient de participer, à la Salle Gaveau à Paris, au « Concert des Jeunes Compositeurs » organisé par une très grande marque japonaise de piano. « J'étais un peu stressée au début et dès que je me suis lancée dans mon morceau tout s'est bien passé, explique sereinement Eléonore. Pour l'occasion, j'ai interprété un morceau de ma composition intitulé « la suite du Papillon » un morceau que je travaille depuis le mois de mars 2008 ».

Une élève appliquée

Appliquée, très bonne élève à l'école, Eléonore, la plus jeune en lice, a surpris et même bluffé le jury qui devait départager des enfants venus de toute l'Europe. « Notre fille a découvert le piano dès l'âge de trois ans en regardant jouer son frère Victor, explique sa maman Lay Kaplan. Ses professeurs l'encadrent parfaitement bien à Saint-Germain-en-Laye depuis quatre années et nous sommes vraiment épatés ». La prochaine étape emmènera peut-être Eléonore au pays du Soleil Levant ! L'effet papillon existe vraiment : une note d'Eléonore bat à Andrésy et c'est au Japon qu'elle résonne.

HOMMAGE

Lucien Lemarchand et le Devoir de Mémoire

L'Andrésien Lucien Lemarchand, membre des enfants de la troupe dans les maquis de l'Ain et distingué par le Général de Gaulle, a une nouvelle fois fait preuve de conviction pour que soient salués les quatre Compagnons de la Libération, qui travaillaient avec lui dans l'entreprise Esso. À son initiative la

compagnie internationale a dévoilé une plaque en leur honneur au Stade Esso de Rueil-Malmaison. Une importante délégation andrésienne menée par son maire, Hugues Ribault, a assisté à cette manifestation présidée par Francis Duseux, président directeur général du groupe.

MILLEFEUILLE SUR LE ZINC

Michèle Cotta et ses multiples carrières.



Événement au Café des Sports d'Andrésy, Michèle Cotta, journaliste de renom connue pour avoir exercé ses talents dans les plus grands journaux mais aussi à la télévision et à la radio, est venue présenter son nouveau livre « les cahiers de la Ve République - tome 2 ». « J'ai été ravie de pouvoir participer à ce café-débat très intéressant et très intimiste où j'ai pu très facilement répondre à l'ensemble des questions, explique Michèle Cotta. Je remercie vraiment le maire, Hugues Ribault, de m'avoir conviée à ce rendez-vous et pourtant sachez-le, je n'aime vraiment pas parler

de moi ». Pendant près de 1h30, l'actuelle directrice générale du Groupe JLA, qui gère la chaîne de TNT régionale IDF 1, a expliqué aux Andrésiens présents, sa passion pour son métier et ses nombreuses expériences comme journaliste politique de premier plan. Vous aurez certainement plaisir à lire cet ouvrage, qui relate avec saveur et finesse, les carnets de bord de Michèle Cotta, femme proche du pouvoir qui notait et gardait l'ensemble de ses notes. Saluons cette invitation lancée par la Bibliothèque Municipale d'Andrésy.

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Belles initiatives de la Bibliothèque Municipale d'Andrésy.



Dans le droit fil du débat organisé en compagnie de Michèle Cotta, saluons une autre initiative née pour la promotion de la lecture et de la langue française par la Bibliothèque Municipale d'Andrésy. Du 2 au 14 mars dernier, de nombreuses manifestations ont permis aux Andrésiens de participer activement au Printemps des Poètes : Millefeuille sur le Zinc, envois poétiques et comptines destinées aux élèves des écoles maternelles et apéritif mélo-poétiques sur le marché, les Andrésiens de tous les âges ont pu profiter d'animations destinées à la découverte de la poésie grâce aussi à la participation de l'Association des Poètes du Dimanche et du poète André Leenhardt.

**SCULPTURES EN L'ÎLE 2009
Vladimir SKODA,
un sculpteur tchèque
de renommée
internationale**

Dans quelques semaines, et plus exactement du 16 mai au 20 septembre, vous aurez l'occasion de découvrir sur l'Île Nancy, dans le Parc de l'Hôtel de ville, dans le hall d'accueil de l'Espace Julien-Green et dans le Parc du Moussel, des sculptures exceptionnelles à l'occasion de « Sculptures en l'Île ». Les artistes préparent l'installation de leurs œuvres, à l'image de l'invité d'honneur de cette édition, le Tchèque Vladimir Skoda. « Le combat physique avec la matière est à la source d'une œuvre s'inscrivant dans un parcours très dense qui survola les époques et les courants : l'Arte Povera au début des années 70, les rencontres décisives avec César et Fontana, l'art minimal et conceptuel, le travail du fer et de l'acier sont mes sources d'inspirations, explique l'artiste né en 1942 à Prague. » Preuve en est, vous pourrez découvrir le résultat de ce combat avec la matière dans le Parc de la Maison du Moussel puisque Vladimir Skoda y exposera deux boules en aluminium exclusivement créées pour l'exposition andrésienne. Rappelons bien sûr que cette exposition rassemblera aussi le fleuron de la jeune sculpture contemporaine et la trentaine de Sculpteurs régionaux. Cette 12e édition marquera aussi le renforcement du partenariat entre la ville d'Andrésy et le Conseil général des Yvelines qui fait de Sculptures en l'Île la première action de la nouvelle politique culturelle en faveur de la découverte de l'art en famille en milieu naturel. N'oublions pas bien sûr la SEFO qui reste, pour la deuxième année consécutive, notre partenaire financier. Deux exemples de plus qui démontrent le volontarisme de la ville d'Andrésy dans la recherche de partenariat et de financements extérieurs.



LE VENDREDI 27 MARS 2009 À 21H

Réservez pour le « Mariage Forcé » de Molière

"Un joyeux charivari pour un spectacle pétillant, drolatique et savoureux qui a su renouveler la commedia dell'arte : avec Comédiens et Cie, le théâtre devient fête" !, d'après Midi Libre, "Flamboyant" ! selon la République du Centre, Le public est debout à la fin de chaque représentation écrit la Provence... La version du "Mariage Forcé" proposée par « Comédiens et Compagnie » et mise en scène par Jean-Hervé Appéré s'annonce comme un moment brillant de théâtre. A ne pas manquer à l'Espace Julien-Green. A voir dès 7 ans.



Molière dès le plus jeune âge ! Une farce qui raconte les angoisses de Sganarelle avant son mariage avec une jeune fille dont il craint la légèreté. Angoisses qui se transforment en un cauchemar étourdissant de fantaisie : un joyeux charivari baroque, délirant, joué sous forme de commedia dell'arte avec lazzi, improvisations, jeux de masques et d'escrime, danse, chants et musique. Sur la scène, un moment de pure folie ! Un classique de Molière qui devient un spectacle contemporain, orchestré par des musiciens bruiteurs absolument étonnants ! « Nous cherchons à promouvoir un théâtre populaire, c'est-à-dire, d'une part, un jeu scénique qui prend en compte principalement la satisfaction du spectateur (par un contact direct et communicatif) et non plus seulement celle d'un auteur, d'un metteur en scène ou d'un quelconque praticien, » explique « Comédiens et Compagnie ». Nous souhaitons aussi interpréter un théâtre qui ne se cantonne plus seulement aux lieux qui lui sont dédiés mais qui se cherche aussi de nou-

veaux espaces de jeux : places publiques, lycées, écoles, églises, granges. Bref, promouvoir un théâtre qui atteigne le spectateur là où il se trouve, quel qu'il soit et où que soient son milieu, ses connaissances ou sa culture ». Hormis le texte du Mariage Forcé, fondamentalement respecté, les dialogues sont construits essentiellement par improvisations autour d'un canevas inspiré du Roman Comique et selon les règles de la rhétorique théâtrale développées entre autres par Carlo Boso ; ils sont enrichis par de nombreuses répliques tirées du roman. Si vous aimez le théâtre classique remis au goût du jour, vous ne serez pas déçus par cette adaptation proposée par une compagnie connue et reconnue pour ses prouesses sur les textes de Molière. Ce rendez-vous culturel de premier plan est proposé dans le cadre du Festival des Francos organisé sur l'ensemble de la vallée de la Seine par la Nacelle d'Aubergenville - Théâtre du mantois, programmeur partenaire de la ville d'Andrésy.

« Le Mariage Forcé » de Molière

Le vendredi 27 mars 2009 - 21 heures

Espace Julien-Green

Un spectacle de Comédiens et Cie

Mise en scène Jean Hervé Appéré.

Tarif normal : 12 €, tarif réduit : 8 €, tarif abonné : 10 €

Réservations et abonnement à l'Hôtel de ville d'Andrésy - Tel. 01 39 27 11 00

LE DIMANCHE 29 MARS 2009 À 17H

Hubert Petit Phar, un virtuose de la danse Jazz "nouveau concept" à Andrésy.

Formé par Maurice Béjart et Alvin Mac Duffie, Hubert Petit-Phar rejoint la Dance Theater de Harlem pour une production de Porgy & Bess au Met de New York. En France, il danse pour diverses compagnies dont celle de Wayne Barbas. Il enseigne actuellement au Centre des Arts Vivants. Il s'est engagé depuis des années dans une réflexion de fond autour du rapport au corps dans la danse jazz. Ce sont les fondamentaux de cette discipline qui seront présentés ici, dans une approche dynamique qui mettra le mouvement en avant. Un moment de bonheur à ne rater sous aucun prétexte !



© JP LeNai

Infos@andresy.com : Comment avez-vous débuté la danse et pourquoi cette passion ?

Hubert Petit-Phar : J'ai commencé par hasard, à l'âge de 18 ans, et c'est d'ailleurs assez tard pour un danseur professionnel. J'ai débuté ma carrière grâce à un homme, Maurice Béjart, qui m'a tout appris dans son école. J'ai beaucoup aimé cette époque puisque j'ai découvert une danse d'homme, physique et énergique. J'ai donc eu la chance d'explorer la danse classique, la danse moderne et finalement j'ai choisi le jazz parce que j'y ai trouvé ma liberté et c'est finalement ce qui me correspondait le mieux.

Infos@andresy.com : Quelles sont les caractéristiques de votre spectacle et de votre style de danse ?

H.P.P : Si je devais caractériser ce ballet je l'appellerais « vois où je vis » ! Nous sommes cinq sur

scène, trois hommes et deux femmes, accompagnés par un batteur et nous représentons, sur des musiques de Keith Jarrett et de Nina Simone, la vie d'un homme au cœur de l'environnement urbain. Ce spectacle est le dernier volet d'un trptyque dont la première partie concernait "la gestuelle" et la deuxième, "la solitude et la tolérance".

Infos@andresy.com : L'Ecole de Danse de la ville d'Andrésy a décidé sur cette saison 2008/2009 de travailler sur un projet pédagogique sur le Jazz en partenariat avec le Conseil général des Yvelines, que pensez-vous de ce type d'initiative qui allie découverte du jazz et travail chorégraphique ?

H.P.P : Je suis très intéressé par ce projet qui regroupe en même temps la musique jazz et la danse jazz. C'est un concept assez unique et très intéressant qui se fait très rarement et c'est un facteur très intéressant pour populariser la danse Jazz qui reste encore trop peu connue du public.

Hubert Petit-Phar

Danse Contemporaine et Jazz

Le dimanche 29 mars 2009 à 17 heures

Espace Julien-Green

Tarif normal : 16 €, Tarif réduit : 14 €, Tarif abonné : 13 €

Réservations et abonnement à l'Hôtel de ville ou par

téléphone au 01 39 27 11 00

Hpetit-phar@hotmail.fr

MISE EN RÉSIDENCE

Le Chalet de Denouval lieu de création yvelinois de marionnettes.



« Pipa Sol », l'unique compagnie professionnelle de marionnettes des Yvelines a décidé, en partenariat avec la ville, de s'installer en résidence à Andrésy et plus précisément dans le Chalet de Denouval. C'est une nouvelle aventure artistique scellée dans un partenariat de premier ordre qui se met en place pour les trois prochaines

années. « C'est une occasion inespérée pour nous de développer nos activités et de s'installer dans des conditions de créations optimales, explique Christine Delattre de l'association. Le Chalet de Denouval est un lieu extrêmement symbolique d'Andrésy et nous avons de la chance que la ville ait proposé de nous y instal-

ler. C'est ainsi qu'en septembre, nous souhaitons monter un projet autour des enfants juifs qui ont vécu dans ce lieu si chargé d'histoire ». En pratique, dans cette mise en résidence, Pipa Sol pourra bénéficier du prêt du rez-de-chaussée et du premier étage du Chalet, la salle de spectacle restant aussi à la mise à disposition des autres associations de la ville tout comme la cave. « Pipa Sol rayonne désormais dans toute la France et même jusqu'en Belgique, explique le maire Hugues Ribault. Nous tenions absolument à accueillir une compagnie en résidence et l'occasion était trop belle d'encre Pipa Sol dans son territoire alors qu'ils étaient sollicités par ailleurs ». Cette mise en résidence sera peut-être aussi la première étape vers la rénovation du Chalet de Denouval à la seule condition que des financements extérieurs puissent permettre à la ville de mener à bien ce projet.



ENERCHAUF
LE NATIONAL LEADER

17 rue Louis Armand - 92800 Andrésy (seine-et-oise)
www.enerchauf.fr

- Conception et Maintenance des équipements thermiques et de climatisation,
- Énergies renouvelables,
- Conception, réalisation et entretien des chauffe-eau, des climatiseurs, des ventilateurs et de climatisation,
- Procédure de maintenance des systèmes de fluides thermiques et frigorifiques,
- Audits énergétiques, conseils, assistance techniques et financières.

Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 16 / 19
Services commerciaux : ☎ 01 41 82 43 02 ☎ 01 41 82 43 23

SAB 01 39 19 10 77
59, avenue Carnot
78700 CONFLANS

**RAVALEMENT
ISOLATION THERMIQUE**

QUATEBAT
Knauf
Qualité
Qualité
Qualité
Qualité

FORCLUM
Val d'Yveline

LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,
DU TERTIAIRE
ET DES COLLECTIVITÉS

Automatisme • Informatique Industrielle • Télécommunications
Éclairage public • Équipements pour locaux
Généralistes • Énergie • Ventilation mécanique

CENTRE DE PONTOISE - 10, rue Lavoisier - 95300 PONTOISE
Tél. : 01 34 22 81 00 - Télécopie : 01 34 22 81 01

LE FOLL TRAVAUX PUBLICS

Fabrication produits routiers
Béton prêt à l'emploi • Assainissement • VRD

Quai de l'Île-du-Boc - Île Peyronne - 78700 ANDRÉSY - ☎ 01 39 72 85 54
☎ 01 39.72.85.54 - Télécopie : 01 39.72.55.13

LES PRINTANNIÈRES D'ANDRÉSY

Quinzaine Commerciale d'Andrésy du vendredi 20 mars au dimanche 5 avril 2009

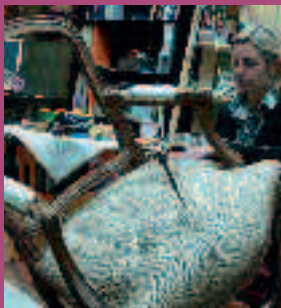
Cette troisième édition, organisée en partenariat avec les commerçants de la ville et le service Economie locale, fête l'arrivée du printemps. Les Andrésiens recevront dans leurs boîtes aux lettres un chéquier comportant les différentes remises consenties. Bien sûr, des chèquiers seront mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville pour les Andrésiens qui ne

les auraient pas reçus.

Du 20 mars au 5 avril, nous vous invitons donc à venir profiter pleinement de ces nombreuses remises printanières. Les commerçants du marché, vous accueilleront sous la halle du marché couvert, comme d'habitude les mercredis et les samedis matins.



L'atelier d'art s'installe à Andrésy.



Diplômée du métier de la tapisserie et après avoir, professionnellement, exercé plusieurs années, Isabelle Herbreteau a ouvert sa propre activité de tapissier en centre-ville, «L'Atelier des Styles». Venez y découvrir les techniques du sanglage, du guindage, du rabattage, du piquage... pour rénover et confectionner vos mobiliers.

L'Atelier des Styles vous propose :

- La réfection de sièges traditionnels
- La réfection de matelas
- La confection de rideaux et de voilages
- La vente de tissus de grandes marques, catalogues mis à disposition
- La vente d'objets de décoration
- Devis et déplacement gratuits

L'ATELIER DES STYLES

Madame Isabelle HERBRETEAU
4, rue du Général Leclerc - 78570 Andrésy
Tél. 06 15 92 51 92

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 - lundi : sur rendez-vous

**ASSURANCE MALADIE DES YVELINES
Une adresse unique**



Pour faciliter les démarches de ses publics, répondre à ses engagements en terme d'efficacité et garantir un service de qualité, l'Assurance Maladie des Yvelines a mis en place une toute nouvelle adresse unique. Les assurés, les professionnels de santé, les employeurs du département l'utilisent pour tous leurs envois, y compris ceux destinés au service médical et au service social.

UNE SEULE ADRESSE :
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
78085 Yvelines Cedex 9

28, quai de l'Oise - BP n°6 - 78570 ANDRÉSY
☎ 01 39 70 20 00

Fax : 01 39 75 15 31
E-mail : sefo@dixmil.com
www.sefo-eau.com

HORAIRES D'OUVERTURE
8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

La SEFO : lauréate 2008 d'un Trophée CRAMIF

Les Trophées CRAMIF distinguent des entreprises qui mènent des actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

TROPHÉES CRAMIF
Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles

SEFO
Groupe SPI environnement

2008

LES AMIS DE L'ORGUE

Andrésy, une véritable référence pour les organistes français.

Grâce au travail mené par l'Association des Amis de l'Orgue et par sa présidente Brigitte Wallart, l'orgue de l'Eglise Saint-Germain de Paris d'Andrésy est devenu une véritable référence pour les spécialistes de cet instrument si particulier mais aussi si passionnant que les Andrésiens ont découvert.



Infos@andresy.com : Les concerts organisés par les « Amis de l'Orgue », comme celui du 22 mars avec une soirée dédiée à un jeune talent, sont de plus en plus prisés, comment voyez-vous l'évolution de votre association ?

Brigitte Wallart - présidente des « Amis de l'Orgue » : Notre ambition va rester

très simple, nous allons garder nos quatre concerts annuels et nous sommes ravis que le public puisse découvrir cet instrument qui paraît peut-être un peu inaccessible. Aujourd'hui nous comptons une soixantaine de membres, et nous sommes plutôt satisfaits du travail accompli par l'ensemble des « Amis de l'Orgue ».

Infos@andresy.com : Vous avez choisi de fédérer autour de l'orgue en organisant des concerts de qualité qui ouvrent l'instrument à des artistes reconnus, c'est une chance pour Andrésy ?

B.W : L'orgue est effectivement un instrument peu connu et les spectateurs n'aiment pas trop venir à des concerts où il est utilisé en solo. Nous avons donc décidé de l'allier avec d'autres instru-

ments de musique comme la trompette, de le montrer sur grand écran ou de le lier avec la peinture. L'originalité nous permet d'attirer de nombreux spectateurs.

Infos@andresy.com : L'église Saint-Germain-de-Paris a l'habitude de faire salle comble lors de vos concerts, comment expliquez-vous ce succès ?

B.W : Je suis assez étonnée par le succès, sans cesse renouvelé, de nos concerts. Nous pouvons aussi accorder une partie de notre réussite à notre organiste andrésienne Lucie Flesch, qui, dans son rôle de professeur, popularise beaucoup nos actions. Nous tenons aussi à une certaine convivialité et nous aimons que des familles viennent à nos concerts et c'est pour cela qu'à l'issue de nos rendez-vous nous terminons toujours par un pot. L'orgue est un instrument qui permet la convivialité.

Prochain concert dimanche 17 mai à 17 heures en l'église Saint-Germain-de-Paris avec au programme une redécouverte des œuvres de J.S.Bach et de R.Reinberger.

Renseignements auprès des « Amis de l'Orgue » au 01 30 32 94 97

CONFLANS-ANDRÉSY-JOUY VOLLEY BALL

Les jeunes sur tous les fronts.



La coupe de France vient de s'achever pour les minimes et les espoirs masculins du CAJVB. Les premiers à Cambrai, malgré une victoire sur Vincennes mais avec une défaite contre le club recevant. Les espoirs quant à eux se sont inclinés logiquement contre les centres de formation du Goelo Saint-Brieux et Toulouse, non sans avoir chèrement défendu leurs couleurs. Les juniors filles auront un dernier tour en championnat de France dans les prochains jours pour confirmer leur actuelle 7^e place de leur poule. En championnat Régional, nos benjamins 1, minimes et espoirs masculins sont classés dans les 3 premiers et devraient lutter pour le titre. Quant à nos poussines, minimes filles, benjamins, et benjamins 2, ils sont également dans le groupe de tête du championnat des Yvelines. Le CAJVB peut être fier d'avoir 12 jeunes sélectionnés dans les équipes départementales benjamins et minimes filles et garçons ainsi que deux sélectionnés en équipes d'Ile de France

RUN AND BIKE

Un succès pour le Team Tri Passion

Andrésy est vraiment une ville d'efforts après le succès du Triathlon organisé en juillet dernier par le Triathl'club, le Team Tri Passion a organisé un run and bike (VTT et course à pied en duo) sur nos terres. Une véritable réussite puisque des triathlètes et athlètes de toute la France sont venus préparer leur saison hivernale. « C'est une réussite totale pour notre seconde organisation grâce à votre implication, dynamisme et joie de vivre. Nous avons relevé le défi de recevoir 3 courses et près de 300 sportifs. Maîtrise totale de la mise en place de l'infrastructure car à 8h30 nous étions capables de distribuer les dossards, explique le président Gilles Prugnaud. A part

la boue, qui ne dépend pas de nous, je pense qu'il n'y a pas beaucoup de points négatifs à signaler. Les retours des athlètes confirment cette sensation, car j'ai reçu une dizaine de mails de félicitations pour remercier l'ensemble des bénévoles et la qualité de notre organisation sans compter ceux qui l'ont fait après la ligne d'arrivée franchie. Les élus de la municipalité se sont déplacés en nombre cette année, tous impressionnés par notre capacité à gérer un tel événement avec seulement 20 bénévoles ». Une course qui s'est disputée sur un parcours de 11,5 kilomètres. Notons que les triathlètes andrésiens Rudy et Pascal Paqui ont terminé troisième. Vivement 2010 !

Journée « Ecoute, prière et pardon »

Le samedi 4 avril 2009, l'Eglise Saint-Germain-de-Paris sera ouverte à tous de 9 heures à 17 heures dans le cadre d'une démarche d'Ecoute, Prière et Pardon. Des Prêtres et une religieuse formée à l'écoute seront présents tout au long de la matinée, vous pourrez leur parler, ou, si vous le désirez, aller plus loin dans une démarche spirituelle.

DON DE SANG

Rendez-vous le 11 avril

L'Etablissement Français du sang appelle l'ensemble des Andrésiennes et des Andrésiens volontaires à donner leur sang lors d'une collecte qui aura lieu le samedi 11 avril prochain dans la salle municipale du 8 rue du Général Lepic de 8h à 14h30. N'oubliez pas de participer à cette action citoyenne d'autant plus que les Hôpitaux de la Région Ile de France manquent très régulièrement de sang. Notez déjà dans vos agendas qu'une nouvelle collecte du même type sera organisée le 7 novembre 2009 dans le même lieu.

ANDRÉSY CYCLO Nouvelles randonnées pour le 22 mars.



Comme chaque année le club cyclotouriste d'Andrésy a organisé, le 22 mars, ses randonnées Andrésiennes. Un parcours nouveau à été créé pour cette 23^e édition, c'est en direction du Parc naturel du Vexin que se sont dirigés les circuits proposés. 50 km pour un début de saison facile et deux autres parcours de 80 et 103 km s'adressant aux cyclos plus aguerris et ayant une bonne préparation. Des coupes ont été offertes aux clubs les mieux représentés et chacun a eu droit aux ravitaillements sur les points de convivialité ainsi qu'au pot de l'amitié à l'arrivée au COSEC Jean Moulin.

EMPLOI Le Centre des Formations Industrielles ouvre ses portes

Depuis 1931, le Centre des Formations Industrielles géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris est installé avenue des Robaresses à Andrésy. Chaque année plus d'une centaine de jeunes sont formés à des métiers qui leur offrent un emploi dans la plupart des cas. Rencontre avec le responsable du Centre, Michaël Etienne à l'occasion des portes ouvertes des 13 et 14 mars.

Infos@andresy.com : Quelles sont les formations professionnelles qui sont délivrées au CFI d'Andrésy ?

Michaël Etienne - Responsable du Centre des Formations Industrielles d'Andrésy : Nous proposons des CAP dans le domaine de la menuiserie qui sont accessibles après le BEP et le CAP et des formations de niveau professionnel bac pro dans le domaine des ascenseurs et du génie climatique (production de chauffage au fuel, au gaz, climatisation, l'ensemble des deux activités permettent la climatisation avec régulation chaud et froid dans les bâtiments). Ces fonctions sont complétées par des formations post-bac dans ces deux mêmes filières où nous comptons 30 % de nos élèves en contrat de professionnalisation.

Infos@andresy.com : Dans ce contexte de crise économique existe-t-il des possibilités d'emploi dans ces domaines qui sont pour le

moins techniques ?

M.E : Même si les relations sont toujours très fragiles dans un contexte économique comme celui-là, le CFI a signé un partenariat avec des grands groupes industriels spécialisés dans ces domaines. Dans le secteur des ascenseurs, l'entreprise profite des effets de la récente loi de modernisation pour occuper le marché et en accord avec le Directeur des Ressources Humaines, celui-ci engage chaque année une vingtaine de nos éléments en contrat d'apprentissage pendant 18 mois et dans la majorité des cas un contrat à durée indéterminée leur est proposé. En général, il n'y pas trop de problèmes de placement mais nous restons vigilants.

Infos@andresy.com : Si des jeunes étudiants sont intéressés par ces formations, comment peuvent-ils s'inscrire ici à Andrésy ?

M.S : Aujourd'hui nous formons chaque année 110 élèves au Centre des Formations Industrielles d'Andrésy. Ils viennent principalement des villes adjacentes d'Andrésy mais aussi de toute l'Ile-de-France. Les étudiants peuvent s'inscrire prioritairement en se connectant au site Internet www.cfi.ccip.fr. Ils rempliront un dossier de candidature. Suivront ensuite un entretien et éventuellement un questionnaire à choix multiples pour voir si il y a adéquation entre les compétences de la personne et les critères demandés.

Centre des Formations Industrielles
25 avenue des Robaresses
Tél. 01 39 70 27 27

État civil

BIENVENUE À

JANVIER

15	Elyes et Ines BEN OUAGHRAM	20	Cyril COLEIN
29	Nell PAGOT	21	Jean CAILLIAUX
30	Noann KESSORI	27	Annabelle PAJAK
31	Yoan CHAPON		

FÉVRIER

02	Rose LEGRAND
03	Na-Fatouma KAMITE
12	Camille URBAN
13	Baptiste VALETTE
13	Axel PETITOT
15	Adam DOMARADZKI
16	Gabriel LANGLOIS
19	Sofia DOUGDAG
20	Alexandre SITARZ

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À

JANVIER

10 Josiane RAMASINIRINA et Bruno RAKOTOARISOA

FÉVRIER

07	Nouria AGBALO et Mohamed HASSAINE
28	Aline TARBOULGA et Pascal BEHEM
07	Sandrine ASTIER et Frédéric DUR

ILS NOUS ONT QUITTÉS

FÉVRIER

03	Marie-Thérèse DRAON
03	Roger BIDOLI
06	Louise LEGRAND
09	Denise CHAINTREAU
12	Marie-Noëlle VAN DER EECKEN
13	Angèle PENSART
27	Claudine SOMMARO
28	Emile MéRé

MARS

02	Félicie BEAUCOURT
----	-------------------

Infos@Andresy.com - février/mars 2009 - Directeur de la Publication : Hugues Ribault - Rédacteur en Chef : Denis FAIST
Rédaction : Alexis BAKONYI - Réalisation et crédit photos : Service Communication - , Alexis BAKONYI - Maryline RAFFIN - Comité de rédaction :
Philippe DUSSART, Denis FAIST, Maryline RAFFIN - Corrections : M. CRUMEYROLLE, M. VALBERT - Mise en page : Service Communication - Imprimeur : ETC -
Tirage : 6 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la mairie, avant le 20 de chaque mois pour une parution sur le mois d'après. Tél. 01 39 27 11 08 ou par e-mail : infos@andresy.com

LE JARDIN

Tu savais qu'on
pouvait bien jardiner
moins cher?

Bien sûr.
Un bon jardinier
a toujours de bons
outils moins chers.

Et il aime aussi
les jolies fleurs.



CHEZ
E.LECLERC
VOUS SAVEZ QUE
VOUS ACHETEZ
MOINS CHER.

www.e-leclerc.com

E.LECLERC 

CONFLANS-STE-HONORINE